



Réunion du Conseil Municipal du mercredi 26 février 2024

Présents : Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud, Alexia Nicolas-Brun, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué (secrétaire de séance). La réunion débute à 20h et se termine à minuit.

Participation aux frais médico-scolaires des enfants scolarisés au collège : 74 €. Le conseil valide.

Demandes de Françoise Gélibert (logement au dessus de l'ancienne école) :

- pour que la commune pose une hotte aspirante dans la cuisine. Le conseil fera les travaux.
- Françoise demande aussi l'autorisation de fleurir le triangle dehors à côté de l'entrée. Le conseil donne sa bénédiction.

SIRCO

Le SIRCO souhaiterait évoluer de centre de soins à centre de santé, pour avoir des médecins sur place. Une étude de faisabilité qui coûte 10 000 € est nécessaire pour savoir si cette évolution est possible. Ramené au prorata des communes, Montagne devrait participer à hauteur de 563 €. Vu l'enjeu autour de la problématique du manque de praticiens, le conseil vote pour.

Questionnaire "Accélération des énergies renouvelables"

Le questionnaire a une formulation très particulière.

L'État demande à chaque échelon, dont notre commune, son avis sur les possibles projets d'installations sur la commune. Cela ne concerne pas seulement les biens communaux, mais tout projet chez les particuliers, sur parcelle privée.

Après discussion, nous ne souhaitons rien interdire, sachant que la commune garde la main sur la possibilité de refuser un projet lors du dépôt de permis de construire (ou de déclaration de travaux).

Médiathèque DARODES

Noémie nous explique les difficultés financières et de personnel. La commune qui contribue à hauteur de 6 000 € / an ne veut pas laisser tomber la médiathèque dans cette passe difficile, et souhaite continuer à apporter son soutien. Le conseil regrette néanmoins qu'il n'y ait plus les interventions dans les classes, c'est dommage pour les élèves.

Conseil d'école

- Une bonne nouvelle : il n'y aura pas de fermeture de classe sur le RPI à la rentrée.
- Pour le moment, à la rentrée prochaine, le RPI passe de 78 à 75 élèves, dont 20 → 18 à Montagne.
- Il serait théoriquement envisageable de ne faire qu'un seul service à la cantine de Montagne, mais ce n'est pas prévu pour l'instant, le nombre d'inscrits peut évoluer, et d'autre part il faudra voir si les élèves et les cantinières y gagneraient ou pas en terme de confort.

- Au printemps les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 partiront une semaine en classe de neige à Autrans-Méaudre, comme tous les 4 ans (avec cette rotation, tous les élèves partent au moins une fois dans leur scolarité). Le voyage est en grande partie financé par le Sou des Écoles, mais traditionnellement les communes participent aussi. Le conseil vote pour.

Prévisionnel budget commune

Corinne liste tous les projets potentiels pour l'année à venir afin de dresser le prévisionnel du prochain budget de la commune.

Vogue Montagne 2024

La commune apporte tout son soutien aux associations de la vogue. En revanche, après tour de table, le conseil se prononce contre la tenue du tiercé aux chèvres sur l'aire de jeux.

Chiens à l'aire de jeux

Quelques désagréments ont été remontés.

Après une longue discussion, le conseil décide que les chiens ne sont pas les bienvenus sur l'aire de jeux, même tenus en laisse. Un panneau montrant un chien barré sera posé en ce sens à proximité des structures des enfants, et sera annoncé dans le bulletin.

L'écho de Montagne

Le bulletin qui avait pris du retard est sur le point d'être finalisé.